



**DELIBERATION**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes du Territoire De Lunéville**  
**A Baccarat**  
**\*\*\*\*\***  
**SEANCE DU 27 JUIN 2024**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	41	41 + 16 pouvoirs

Date de convocation 21 juin 2024
-------------------------------------

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu au Salon des Halles - Place Léopold à Lunéville, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Bernard GENAY, Frédéric BREGEARD, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Valérie DIDIER, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Virginie GENOT, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Colette MANSUY, Benoît TALLOT, Caroline THOMAS, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Alain FORTIER, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Isabelle PARISOT, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER.**

Absents : **Christian GEX, Cédric PERRIN, Michel JACQUOT, Thierry BIET, Adeline COIGNUS, Stéphane DECUGIS, Alexandra HUGO, Marie VIROUX, Christelle VIVOT, Christine THOMAS, Jean-Marie LARDIN, Audrey FINANCE, Didier COLIN, Laurent KUREK, Hervé BERTRAND, Gérald BARDOT, Ludovic CHAUMET, Jonathan HAUVILLER, Catherine LAURAIN, Etienne MAIRE, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Thibault VALOIS, Ludivine GEANT, Ludwig MISCHLER.**

Représentés : **Sabrina VAUDEVILLE à Yvette COUDRAY, Bernard MICLO à Alain THIERY, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Marie-Josèphe GEORGES à Florence DUPAYS, François GENAY à Jean-Paul FRANCOIS, Philippe SCHAEFFER à Bruno MINUTIELLO, Murielle GRIFFOUL à Dominique ROBERT, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT à Anne-Marie DI MARINO, Michel BOESCH à Benoît TALLOT, Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Catherine PAILLARD à Frédéric BREGEARD, Laurie PÉRISSE à Jocelyne CAREL, Edouard BABEL à Alain FORTIER, Jean-Luc DEMANGE à Francine GARNIER, Joël DONATIN à Michel GRAVIER.**

**Monsieur Frédéric BREGEARD** a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : PROPRETE : Règlement de service pour la prévention et la gestion des déchets**  
**Rapporteur : Mme Rose-Marie FALQUE**  
**N° de délibération : 2024\_126**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
41	16	57	0	0	0

Par délibération n° 2022-194 du 20 décembre 2022, n° 2023-135 du 22 juin 2023 et n°2024-042 du 7 mars 2024, la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) a approuvé le règlement de service pour la prévention et la gestion des déchets sur son territoire.

À la suite de la mise en place au 1<sup>er</sup> juillet 2024 de nouveaux cycles de travail au sein des services de la CCTLB, il convient de mettre à jour le règlement de service pour la

prévention et la gestion des déchets concernant les horaires d'ouverture des déchetteries (article 9.2).

De plus, les modifications suivantes sont proposées :

**Modification Article 5.1 :** Un particulier qui refuse la mise à disposition d'un bac ou d'une carte sera facturé sur la base du forfait maximal soit le coût de 20 levées d'un bac de 240 L

**Ajout Article 14.7 :** Cas particuliers :

Cas des personnes décédées : Le contrat de la maison reste actif jusqu'au changement de propriétaire. Les factures sont transmises au notaire chargé de la succession

Cas des personnes absentes de leur logement pour nécessité médicale (seulement dans le cas où le logement reste inhabité) : une tarification spéciale sera appliquée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 selon la délibération des tarifs sous les conditions suivantes :


- Fournir une attestation de placement en EPAHD ou dans une autre structure médicale
- Fournir une attestation sur l'honneur que la maison est inhabitée
- Le bac ou la carte et la carte d'accès à la déchetterie seront blacklistés.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver et d'acter la mise en œuvre du règlement de service pour la prévention et la gestion des déchets ci-annexé.

*Le Conseil Communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,*

- Approuve le règlement de service portant réglementation sur la collecte des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat ci-annexé ;
- Acte la mise en œuvre du règlement de service portant réglementation sur la collecte des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat ci-annexé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 ;
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO  
2024.06.28 18:02:29 +0200  
Ref:6793302-10185812-1-D  
Signature numérique  
le Président